



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 3337

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'alarmante augmentation du nombre d'enfants obèses en France. En effet, en vingt ans, la proportion d'enfants âgés de cinq à douze ans qui souffrent d'une surcharge pondérale est passée de 5 % à 15 %. L'obésité infantile, qualifiée d'épidémie par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale est à la fois un problème de santé et de société. Elle provoque, à brève échéance, une augmentation de la pression artérielle, du cholestérol et du diabète et fait le lit des maladies cardio-vasculaires qui, à l'âge adulte, sont les premières causes de mortalité. Elle est source aussi de souffrance, de mésestime et d'isolement précoce annihilant tout épanouissement personnel. S'il est commun d'accuser les fast-foods, la déstructuration des repas pour enfants, la télévision et la sédentarité au sein d'un environnement urbain, les facteurs prépondérants du surpoids peuvent être aussi abordés sous un angle plus psychologique. Certains praticiens analysant la période prénatale et les premiers mois de la vie constatent que des troubles autant métaboliques que psychologiques de la femme enceinte peuvent amorcer le phénomène d'obésité. Par conséquent, la prévention, le dépistage et la prise en charge des troubles nutritionnels apparaissent comme des enjeux nationaux français et concernent les professionnels de la santé autant que le monde éducatif. C'est pourquoi elle désirerait connaître les mesures urgentes que compte prendre le Gouvernement afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'éducation (enseignants, élèves, psychologues, assistances sociales, etc.) sur les risques de l'obésité. Elle souhaite aussi connaître ses intentions quant à la formation spécifique des diététiciens et l'allongement de la durée de leurs stages pratiques.

Texte de la réponse

En France, la prévalence de l'obésité chez l'enfant est passée de 6 % dans les années quatre-vingt à environ 15 % en 2000 d'après des études concordantes menées en 1999-2000. Cette augmentation très rapide pose, en termes de santé publique, le problème des complications susceptibles de compromettre la santé des enfants à long terme. Ces constats et les travaux de différents groupes d'experts réunis notamment par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et le haut comité de la santé publique ont conduit le ministère de la santé, en février 2001, à la demande du Premier ministre, à lancer, après concertation avec différents autres ministères chargés de l'agriculture, de la consommation et de l'éducation nationale, et en lien avec l'assurance maladie, un programme national nutrition santé (PNNS). Ce programme prévu sur cinq ans a, en autres objectifs, celui d'interrompre l'augmentation particulièrement élevée de la prévalence de l'obésité chez les enfants. Il est articulé autour de six grandes stratégies : information-éducation, prévention, dépistage et prise en charge des troubles nutritionnels, implication des industriels et des consommateurs, surveillance nutritionnelle de la population, recherche, actions spécifiques pour des groupes particuliers, et notamment les enfants. Dans le domaine de l'éducation, le programme prévoit plusieurs interventions concernant la restauration scolaire et les apprentissages en matière d'alimentation et de nutrition. Il prévoit de fournir aux responsables pédagogiques des moyens pour faciliter leur analyse de la conformité et de la cohérence de divers documents avec le PNNS. Dans le domaine de la prévention, un outil simple à destination des professionnels de santé est en cours de

conception pour le dépistage du surpoids et de l'obésité de l'enfant et sera diffusé prochainement. Faisant suite à la publication du guide « La santé vient en mangeant : le guide alimentaire pour tous », au mois de septembre 2002, un guide spécifiquement destiné aux enfants et aux adolescents sera élaboré en 2003. Une dizaine de projets relatifs à la nutrition et à l'obésité sont en cours de réalisation dans différentes régions. Par ailleurs, de nombreux arguments épidémiologiques démontrent les bienfaits de l'allaitement maternel dans la prévention de l'obésité. C'est la raison pour laquelle plusieurs actions de promotion ont également été retenues : soutien à la diffusion d'un guide pratique sur l'allaitement maternel destiné aux professionnels de santé, une surveillance des pratiques d'alimentation de l'enfant entre la naissance et l'âge de trois ans réalisée par l'institut de veille sanitaire et le conservatoire national des arts et métiers. Un groupe de travail sur l'intégration de la nutrition dans les programmes scolaires, qui s'est réuni depuis début 2002, rendra son rapport prochainement.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3337

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 janvier 2003

Question publiée le : 23 septembre 2002, page 3232

Réponse publiée le : 20 janvier 2003, page 394